

# LE JARDIN SCOLAIRE

## COMMENT L'ÉTABLIR—INSTRUCTIONS ET DIRECTIONS PRATIQUES

L'établissement du jardin scolaire demande, de la part de l'institutrice, un peu de réflexion, de l'étude, et enfin la connaissance exacte des travaux à faire.

C'est ce que nous expliquerons au cours de ce travail, qui, nous l'espérons, sera utile au personnel enseignant, désireux de favoriser l'œuvre de l'agriculture à l'école.

### QUE FAIRE AU DÉBUT ?

Toute institutrice qui veut établir un jardin scolaire ne doit pas travailler seule. Elle s'assurera le concours et l'aide des commissaires d'écoles, de ses élèves, ou d'autres amis de la cause agricole qui demeurent non loin de l'école.

De plus, il est nécessaire que l'institutrice se mette en relation avec le Ministère de l'Agriculture de Québec, afin qu'elle soit en mesure de se renseigner relativement à la direction d'un jardin scolaire. Dans les districts où il y a des agronomes officiels, l'institutrice devra leur écrire et leur demander des conseils et des renseignements.

En un mot, que l'institutrice se renseigne d'abord et se fasse aider; ensuite qu'elle débute lentement et que la persévérance accompagne toujours ses efforts.

Quand l'établissement du jardin scolaire est décidé, il est bon de le localiser. Autant que possible, on choisira un terrain dont le sol est bien égoutté et un endroit exposé au soleil toute la journée. Le site étant déterminé, les commissaires d'écoles doivent enclorre le jardin scolaire, débarrasser le terrain de tout ce qui peut nuire à la culture et enrichir le sol de quelques voyages d'engrais. La cendre de bois provenant du poêle de l'école sera conservée pour être épandue sur le sol au printemps, quelques jours avant les semences. On enlèvera aussi à l'automne les déchets, les mauvaises herbes poussées en août et septembre et tout ce qui peut nuire à la culture dans le jardin. C'est encore à l'automne qu'il faut préparer le terrain afin d'être prêt à semer au printemps.

### COMMENT PROCÉDER

Pour intéresser les enfants à l'horticulture, il convient que l'institutrice donne à ses élèves, en avril, une première leçon sur la germination des graines et la vie des plantes, car le jardin scolaire n'existait peut-être pas l'année